CTB

RAPPORT DES RESULTATS 2012

PROJET ALG0501611 GESTION INTEGREE DES DECHETS SOLIDES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MASCARA ET DE COMMUNES AVOISINANTES

ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS **3**

1 APERÇU DE L'INTERVENTION **4**

1.1 FICHE PROJET 4
1.2 PERFORMANCES DU PROJET 4
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE 5
1.4 RESUME 5

2 ANALYSE DE L'INTERVENTION **6**

2.1 CONTEXTE 6
2.1.1 Contexte général *6*
2.1.2 Contexte institutionnel *6*
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution *7*
2.1.4 Contexte HARMO *7*
2.2 OUTCOME 7
2.2.1 Analyse des progrès réalisés *8*
2.2.2 Gestion des risques *9*
2.2.3 Impact potentiel *10*
2.2.4 Critères de qualité *10*
2.3 OUTPUT 1 14
2.3.1 Analyse des progrès réalisés *14*
2.3.2 Exécution budgétaire *18*
2.3.3 Critères de qualité *18*
2.4 OUTPUT 2 19
2.4.1 Analyse des progrès réalisés *19*
2.4.2 Exécution budgétaire *20*
2.4.3 Critères de qualité *21*
2.5 OUTPUT 3 22
2.5.1 Analyse des progrès réalisés *22*
2.5.2 Exécution budgétaire *23*
2.5.3 Critères de qualité *24*
2.6 OUTPUT 4 25
2.6.1 Analyse des progrès réalisés *25*
2.6.2 Exécution budgétaire *26*
2.6.3 Critères de qualité *26*

3 THEMES TRANSVERSAUX **27**

3.1 GENRE 27
3.2 ENVIRONNEMENT 27
3.3 AUTRE 27

4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE **28**

4.1 PLAN D'ACTION 28
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES 28

5 ANNEXES **29**

5.1 CADRE LOGIQUE D'ORIGINE 29
5.2 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR 29
5.3 APERÇU DES MORE RESULTS 29
5.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 29
5.5 RESSOURCES 29
5.6 DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI 30

Abréviations et définitions

CTB	Coopération Technique Belge
APC	Assemblée Populaire Communale
CCL	Comité de Concertation Locale
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CF	Contrôleur financier (de wilaya ou de ministère)
CPi	Comité de Pilotage
CTS	Comité Technique de Suivi
Daïra	Equivalent à une sous préfecture en France, dirigée par un Chef de Daïra
EPG-CET	EPIC de gestion des CET et de traitement des déchets
EPG-COL	EPIC de gestion de la collecte des déchets
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
M&E	Monitoring and Evaluation
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (jusque août 2012)
MATEV	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville (depuis août 2012)
ODS	Ordre de service (nécessaire pour commencer ou suspendre des travaux)
PAPC	Président d'APC
UGP	Unité de gestion du projet (= Coopération algéro-belge à Mascara)
Wilaya	Equivalent à un département en France, dirigée par un Wali

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche projet

Nom du projet	Gestion des déchets solides de la communauté urbaine de Mascara et de communes avoisinantes
Code du projet	ALG0501611
Emplacement	Mascara, Algérie
Budget	9.000.000 € pour la Belgique, 7.000.000 pour l'Algérie
Institution partenaire	MATEV
Date de la Convention de mise en œuvre	23/12/2009
Durée (mois)	60
Groupes cibles	Administrations et populations locales
Impact[1]	Amélioration de la préservation de l'environnement par une meilleure gestion des déchets ménagers et assimilés
Outcome	La collecte, le traitement et l'élimination des déchets du groupement urbain de Mascara et de communes avoisinantes sont améliorés
Outputs	Résultat 1 : Une ou plusieurs Entreprises Publiques à finalité Industrielle et Commerciale (EPIC) sont créées et assurent efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets
	Résultat 2 : La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification et une organisation efficace et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et des équipements adaptés.
	Résultat 3 : La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.
	Résultat 4 : Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réhabilitées selon la législation environnementale en vigueur.

1.2 Performances du projet

Tableau logique d'intervention : Remplir sur la base des données introduites dans 2.2.4, 2.3.3, 2.4.3… (uniquement attribuer une note A, B, C ou D ![2]).

	Efficience	**Efficacité**	**Durabilité**
Outcome	A	A	A
Output 1	D	A	B
Output 2	D	A	B
Output 3	A	A	A
Output 4	A	A	A

[1] L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

[2] A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

1.3 Exécution budgétaire

Budget €	Dépense par année (€)			Dépenses totales (€) fin	Solde budget €	Taux d'exécution %
	2010	2011	2012	2012		
9 000 000	180 669	190 069	730 397	1 101 135	7 898 850	12

1.4 Résumé

Formuler 5 points clés (brièvement, en une ou deux phrases) dont un lecteur du présent rapport doit se souvenir.

• En janvier 2012, une directrice de l'environnement a été nommée à Mascara, mettant fin à 11 mois d'absence de responsable de projet
• En septembre 2012, un directeur pour l'EPIC de collecte (créé en juin 2011) a été nommé et a reçu des moyens pour commencer à travailler.
• Le marché pour la construction du casier du CET (qui aurait du être inauguré le 1/11/2012) a été signé le 6 décembre 2012.
• L'étude de schéma directeur pour la zone du projet a été attribuée début septembre. Les études pour les centres de tri, compostage et transfert des déchets ont été attribuées fin octobre.
• L'EPIC de gestion des déchets, toujours sans locaux propres, gère la décharge de Mascara en attendant de prendre possession du CET à construire dans le cadre du projet. La décharge de Mascara reçoit les déchets de presque toutes les 18 communes du projet.

Fonctionnaire exécution nationale[3]	Fonctionnaire exécution CTB[4]
Amel MAKHLOUFI	Philippe LEDERER

[3] Nom et signature

[4] Nom et signature

2 Analyse de l'intervention[5]

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

Les autorités locales, très concernées par la problématique des déchets, ont poursuivi de leur côté leurs actions, sans réelle coordination avec le projet, poursuivant par exemple des achats de matériel de collecte envoyé directement dans les communes. Le nouveau premier ministre a lancé dès septembre 2012 une campagne d'éradication des dépôts de déchets sauvages. D'incessantes actions de rattrapage ont donc lieu presque chaque week end depuis le mois de septembre, mais la population ne respecte pas vraiment ces actions et des points noirs réapparaissent très rapidement.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a vu ses prérogatives étendues à la ville avec à sa tête un nouveau ministre à partir du mois de septembre. Suite à la surcharge du service des marchés publics du ministère et des commissions de marchés et le retard qu'il entrainait dans la finalisation des marchés, une priorisation des marchés relatifs au projet sur fonds belges a été appliquée par le Ministère ce qui a permis d'accélérer les procédures dans le quatrième trimestre 2012

Voici les délais entre l'ouverture des offres et la signature de l'ODS :

N°CTB	Objet	Publication	Ouverture	ODS		Jours entre l'ouverture et l'ODS
ALG 187	Etude CET	14/07/2011	28/08/2011	02/01/2012	MATH Constantine	127
ALG 201	Etude et suivi centre transfert etc… Matemore	27/02/2012	08/04/2012	28/10/2012	GEREP/CETAE	203
ALG 202	Etude de réhabilitation 14 décharges	26/02/2012	08/04/2012	28/10/2012	NEE/ARTELIA	203
ALG 211	Schéma synoptique projet	07/06/2012	09/07/2012	12/09/2012	GIRUS	65
ALG 212	Réalisation CET d'El Keurt	16/08/2012	30/09/2012	09/12/2012	AMENHYD	70

[5] Dans le présent document : L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Un directeur pour l'EPIC de collecte (créé en juin 2011) a été recruté en mai et licencié en août 2012, alors qu'il n'a jamais disposé du moindre support pour faire démarrer son établissement. Un nouveau directeur a été engagé en septembre et a été chargé de démarrer au 1er novembre la collecte en commençant par Mascara. Les autres communes se joindront petit à petit à cette action. Le personnel est mis à disposition et payé par les communes, en principe pour une période d'un an.

2.1.4 Contexte HARMO

L'EPIC de gestion des déchets gère également la décharge de Mohammadia (hors zone projet). Dans cette décharge, un centre de tri a été installé, le branchement électrique de cette presse n'a eu lieu qu'en décembre, soit 6 mois après sa mise à disposition. Le centre de tri ne fonctionnera donc qu'à partir de 2013.
Une plate forme d'échange de documents avec d'autres projets CTB semblables a été créée avec le Burundi. Après un mois, début novembre, le Vietnam et le Rwanda s'étaient également joints à cette plate forme.

2.2 Outcome

Donner un aperçu de l'atteinte potentielle de l'outcome et de la dynamique autour de cet outcome (voir figure infra).

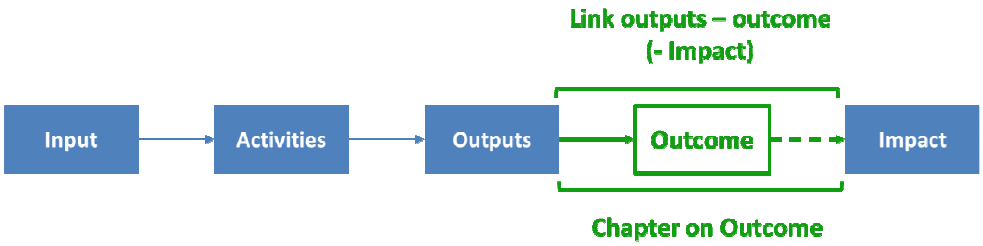

2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Se limiter à remplir le tableau[6]

Outcome[7] **:** L'Amélioration de la préservation de l'environnement par une meilleure gestion des déchets solides urbains						
Indicateurs[8]	**Valeur de la *Baseline***[9]	**Progrès année N-1**[10]	**Progrès année N**[11]	**Cible année N**[12]	**Cible finale**[13]	**Commentaires**[14]
L'amélioration des conditions de collecte, du traitement et de l'élimination des déchets	**Travail APC**	**Travail APC**	**Travail APC**	**Travail APC**	**Travail EPIC**	
L'éradication, la décontamination et l'aménagement des décharges contrôlées	**Après réalisation CET El Keurt**	**Après réalisation CET El Keurt**	**Après réalisation CET El Keurt**	**Après réalisation CET El Keurt**	**Décharges éliminées**	

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome : Analyser la dynamique entre la réalisation des outputs et l'atteinte probable de l'outcome (voir Guide de rapport des résultats) :	
Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?	Les outputs contribuent encore toujours à la réalisation de l'outcome
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :	Cette question aura du sens dès que les EPIC (collecte et traitement) seront opérationnels (approbation du fonctionnement, du personnel et des salaires par le CA).
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Mise en route très difficile des EPIC, sans locaux pour les deux, sans directeur pendant plus de la moitié de l'année pour l'EPIC de collecte Sur ordre de Monsieur le Wali de Mascara, la plupart des décharges communales (sauvages contrôlées) ont été abandonnées. La mise en place de l'EPIC de collecte doté de moyens corrects devrait permettre l'éradication totale des décharges communales.
Résultats inattendus :	

[6] De toute évidence, des lignes devront être ajoutées/supprimées en fonction du nombre d'indicateurs et du nombre d'activités principales.
En fonction de l'âge du projet, des colonnes doivent être ajoutées pour les années précédentes (si cela est applicable), afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis par rapport à la valeur de l'année précédente. Un rapport cumulatif permet de déterminer avec précision les progrès réalisés au cours de la période de rapportage.
Ne pas écrire de texte sous le tableau. Les commentaires doivent se limiter à ceux dans le tableau.
[7] Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF) ou dans la dernière version du cadre logique validée par la SMCL.
[8] Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.
[9] La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.
[10] La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.
[11] La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.
[12] La valeur cible à la fin de l'année N.
[13] La valeur cible à la fin de l'intervention.
[14] Commentaires sur les progrès réalisés, à savoir une appréciation de la valeur de l'indicateur atteinte à la fin de l'année N par rapport aux valeurs « *Baseline* » (temps 0) et/ou à la valeur de l'année précédente, et par rapport à la valeur intermédiaire attendue pour l'année N. Il convient de limiter au maximum les commentaires.

2.2.2 Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques[15] et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF et/ou de l'étude Baseline ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du suivi des résultats.

- *Décrire le risque.*
- *Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible*
- *Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible*

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Pour plus de détails sur la notation : voir le Guide

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Délai de construction du CET non respecté			C	C	D	Création de commission « ad hoc » au MATEV				En cours
Absence de directeur d'EPIC de collecte	Septembre 2011		C	C	D	Rappels réguliers aux autorités locales			Engagé en septembre 2012. Espérons opérationnel le plus vite possible.	Clôturé
Absence de locaux adéquats pour les 2 EPIC et en attente de la première réunion du CA	Juin 2012		C	C	D	Rappels réguliers aux autorités locales			EPIC collecte a reçu 2 bureaux (pour gérer plus de 200 personnes) Le CA prévu le 23/01/2013 a déjà été reporté sine die!	En cours

[15] Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

2.2.3 Impact potentiel

Décrire la probabilité que l'outcome contribue aux objectifs sectoriels et définir si l'impact, tel que (pré)supposé (lors de la formulation ou escompté dans les données de la Baseline), est toujours garanti. Il y a dès lors lieu d'évaluer si cette partie de la logique d'intervention est toujours valable. Si des données sont disponibles pour les indicateurs au niveau de l'objectif général, ajouter ces valeurs afin d'illustrer l'impact potentiel, si cela est pertinent.

2.2.4 Critères de qualité

Pour chacun des critères (Efficience, Efficacité, Durabilité et Pertinence), plusieurs sous-critères ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention, vous pouvez calculer la note totale applicable à ces critères spécifiques (voir infra pour les instructions de calcul).

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?		
☐	**A**	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
☐	**B**	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
☐	**C**	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
☐	**D**	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?		
☐	**A**	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
☐	**B**	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
☐	**C**	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
☐	**D**	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de <u>l'ensemble de l'intervention</u>)		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?		
☐	**A**	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
☐	**B**	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
☐	**C**	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
☐	**D**	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?		
☐	**A**	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
☐	**B**	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
☐	**C**	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
☐	**D**	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?		
☐	**A**	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
☐	**B**	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
☐	**C**	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
☐	**D**	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?		
☐	**A**	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
☐	**B**	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
☐	**C**	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.

☐	**D**	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

3. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
3.1 Durabilité financière/économique ?		
☐	**A**	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
☐	**B**	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
☐	**C**	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
☐	**D**	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
☐	**A**	La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
☐	**B**	La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
☐	**C**	Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
☐	**D**	Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?		
☐	**A**	Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
☐	**B**	Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
☐	**C**	La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
☐	**D**	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet.
4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
☐	**A**	Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
☐	**B**	La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
☐	**C**	Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.

☐	**D**	Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Attribuer une note finale à chaque critère. Si une note C ou D a été attribuée à un critère de monitoring, des mesures doivent être proposées dans le Plan d'action (4.1).

Critères	**Note**
Pertinence	A
Efficacité	A
Durabilité	B
Efficience	A

2.3 Output 1[16]

Évaluer la probabilité de l'atteinte de l'output en question et la dynamique entourant l'évolution de cet output.

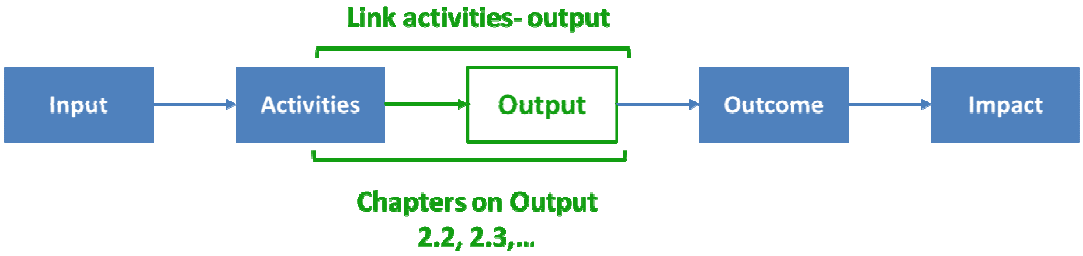

2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Se limiter à remplir le tableau[17]

Output 1 : Une ou plusieurs Entreprises Publiques à finalité Industrielle et Commerciale (EPIC) sont créées et assurent efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets.							
	Indicateurs	**Baseline**	**Progrès année 2011**	**Progrès année 2012**	**Valeur Cible année 2012**	**Valeur Cible finale**	**Commentaires**
EPICs fonctionnent	Présence physique et légale des bureaux et du personnel des ou de l'EPIC	Rien n'existe	2 EPICs créés, seul 1 directeur engagé	2 EPICs fonctionnent	2 EPICs fonctionnent dans leurs propres locaux	2 EPICs fonctionnent parfaitement avec leur personnel et leur matériel propres et dans leurs locaux	
	Personnel formé et qualifié	Pas de personnel engagé	Pas de personnel engagé	2 EPICs fonctionnent	2 EPICs fonctionnent	2 EPICs fonctionnent	1 ingénieur engagé en mai 2012 pour le traitement, en novembre pour la collecte
	Connaissance et couverture complète des coûts réels de la gestion des déchets.	Pas de connaissance au sein de l'UGP	Pas de connaissance au sein de l'UGP	Collecte de certaines informations difficiles à vérifier	Coûts connus	2 EPICs fonctionnent, tous les coûts sont connus.	BE engagé pour étude de schéma synoptique de toute la zone a pris l' étude des coûts en charge

[16] Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres désuets)

[17] De toute évidence, des lignes devront être ajoutées/supprimées en fonction du nombre d'indicateurs et du nombre d'activités principales.

En fonction de l'âge du projet, des colonnes doivent être ajoutées pour les années précédentes (si cela est applicable), afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis par rapport à la valeur de l'année précédente. Un rapport cumulatif permet de déterminer avec précision les progrès réalisés au cours de la période de rapportage.

Ne pas écrire de texte sous le tableau. Les commentaires doivent se limiter à ceux dans le tableau.

	Coopération avec les communes et la wilaya		Bonne coopération avec les communes et les chefs de Daïrate dans lesquelles se déroulent des actions concrètes	Finalement, l'EPIC de collecte fonctionne. Le personnel et le matériel des communes sera transféré	Bonne coopération avec l'ensemble des communes	Appropriation du projet par les communes et les daïrate	
Collecte efficace	Couverture complète de la collecte dans la zone du projet	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	EPIC +/- opérationnel à partir du 1 novembre	EPIC de collecte fonctionne	Couverture complète de la collecte dans la zone du projet	
	Absence de points noirs	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de points noirs	Nombreuses actions de rattrapage menées à partir de septembre
	Il y a des horaires fixes de collecte qui sont observés par la voirie et les habitants	Pas d'information/formation/sensibilisation faite pour la population.	Des actions de sensibilisation par la radio ont eu lieu ainsi que la participation à des actions particulières	Des actions de sensibilisation par la radio ont eu lieu	Lancement d'actions de sensibilisation .	Il y a des horaires fixes de collecte qui sont observés par l'EPIC et les habitants	L'EPG-COL a engagé une chargée de sensibilisation en novembre 2012
	Matériel et personnel des parcs, état du matériel, modalité de gestion	Pas d'EPIC de collecte	Pas d'EPIC de collecte	EPIC +/- opérationnelle à partir de novembre	EPIC de collecte fonctionne	Le matériel fonctionne, est bien entretenu et le personnel est formé	Un ingénieur chargé de l'entretien du matériel engagé.
	Satisfaction de la population pour le service de la collecte	Pas de connaissance au sein de l'UGP	Pas de connaissance au sein de l'UGP	EPIC de collecte ne travaille que sur Mascara	EPIC de collecte fonctionne à la plus grande satisfaction de la population.	La population est très satisfaite	
	Participation de la population et respect des consignes	Pas de consignes respectées	Pas de consignes données	Pas de consignes données	Consignes respectées	La population participe de façon volontaire à la collecte sélective	
Traitement et élimination fonctionnelles	Matériel et personnel des infrastructures de traitement et élimination, modalité de gestion.	Pas de centre de traitement opérationnel	Un centre de tri "pilote" fonctionne	Un centre de tri "pilote" fonctionne	Pas de centre de traitement opérationnel	La majorité des déchets sont recyclés, l'enfouissement se fait dans les règles	Aucun autre centre de tri ne fonctionne réellement
	Fonctionnement et exploitation professionnelle de l'infrastructure de transport, traitement et élimination	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Pas de centre de traitement opérationnel	Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes	
	Quantité et qualité du matériel récupérable	Pas de récupération organisée par les EPICs	Un centre de tri "pilote" fonctionne. 40 t de verre et 3 tonnes de papier récupérées	Un centre de tri "pilote" fonctionne. 40 t de verre et 25 tonnes de papier facturées	Vente du papier, carton, verre et plastics	La qualité du matériel récupéré est parfaite pour les acheteurs	Toujours pas de contact abouti pour le recyclage du plastic

	Exclusion de la mise en CET des déchets dangereux	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de déchets dangereux/hospitaliers acceptés	Pas d'autre solution pour les déchets médicaux à ce jour.
	Traitement adéquat du lixiviat et du biogaz	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Pas de CET opérationnel	Les lixiviats et biogaz sont traités de façon optimale	Pas avant 2013
	Intégration des recycleurs informels dans le système de gestion des déchets	Pas de connaissance des recycleurs informels.	Un contact a eu lieu avec un recycleur de verre	Une identification des chiffonniers de Mascara a eu lieu..		L'harmonie entre l'informel et l'EPIC est parfaite	L'UGP s'est concentrée sur le recyclage par voies légales.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome : Analyser la dynamique entre la réalisation des outputs et l'atteinte probable de l'outcome (voir Guide de rapport des résultats) :	
Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?	Le lien entre les outputs et l'outcome est direct : pour que les EPIC existent, il faut qu'ils soient créés.
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :	Les EPIC sont créés, les directeurs engagés, mais les moyens pour l'EPIC de collecte ne sont venus que très tard et les locaux mis à disposition ne sont pas à la hauteur de l'ambition du travail à réaliser par cet organisme.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Ni en 2012, ni à fin janvier 2013, le CA ne s'était réuni, les structures des EPIC, statut du personnel, grilles de salaires, règlement d'ordre intérieur etc… ne sont donc toujours pas effectifs. Les salaires pris en charge par la CTB le sont « à titre d'avance provisoire ».
Résultats inattendus :	Le centre de tri d'Ain Fekan continue à fonctionner avec un personnel enthousiaste et sérieux.

État d'avancement des <u>principales</u> activités [18]	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)
	A	B	C	D	
1 Création des EPIC				X	EPIC créés, mais conditions d'opérations difficiles ou inexistantes dans les délais.
2 Définition du coût réel				X	Informations fiables très compliquées à obtenir
3 Campagne d'information et de sensibilisation		X			
4 Formation et appui			X		Peu de personnel engagé, donc peu de formations.
5 Diffusion et évaluation	X				

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : *Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).*	
Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :	Toutes les activités prévues contribuent à l'atteinte de l'output. Le CCL de décembre 2012 a demandé à l'UGP de lancer une consultation pour accompagner les EPIC dans la rédaction de leurs statuts et règlements intérieurs.
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	L'EPIC de collecte n'a reçu de faibles moyens de fonctionner qu'au 1er novembre 2012. L'EPIC de traitement est toujours sans locaux propres et squatte le bureau de l'ATN à la direction de l'environnement de la wilaya.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

[18] A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.2 Exécution budgétaire

Voir en annexe, le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » contenant les données jusqu'au 31/12/2012 inclus .

Le retard amené dans la création des EPIC et l'engagement du personnel explique le décalage budgétaire.
A fin 2012, aucun personnel n'a été recruté à part deux ingénieurs et une comptable dont les salaires sont pris en charge par le projet. Un ingénieur ainsi que deux techniciens (de l'EPIC, mais pas du projet), ont suivi des formations en sécurité et en gestion de CET.

2.3.3 Critères de qualité

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D [19] *aux critères suivants :*

- *Efficience : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.*
- *Efficacité : le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.*
- *Durabilité : le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).*

Critères	Note	Remarques
Efficience	A	
Efficacité	C	Sans moyens, les EPIC ont de la peine à fonctionner.
Durabilité	B	Le montant des taxe n'est pas encore déterminé à fin 2012. La perception des taxes n'est réalisée qu'à 30 % d'après le ministère et à 0% d'après les autorités locales.

[19] A : Très bonne performance
B : Bonne performance
C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises
Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

2.4 Output 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 2 : La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification et une organisation efficace et la mise en œuvre d'une infrastructure adéquate et des équipements adaptés.							
	Indicateurs	**Baseline**	**Progrès année 2011**	**Progrès année 2012**	**Valeur Cible année 2012**	**Valeur Cible finale**	**Commentaires**
Organisation de la collecte	Sectorisation synoptique de la région du projet	Il existe une étude pour 2 des 18 communes du projet (Mascara et Tighennif)	Il existe une étude pour les 16 autres communes du projet	Les résultats de études de schéma synoptique pour 16 communes existent (1 an de retard)	Il existe une étude pour l'ensemble des communes du projet	Les résultats des études permettent une collecte bien organisée.	Une étude de la zone du projet se termine. Les données de deux communes ne sont toujours pas actualisées !.
	Couverture complète de la collecte dans la zone de projet	Pas encore d'EPIC de collecte	Pas encore d'EPIC de collecte	L'EPIC de collecte est « opérationnelle » depuis le 1/11/2012	L'EPIC de collecte fonctionne efficacement	La collecte est efficace et couvre 100 % du territoire	
	Utilisation optimale des moyens existants dans les parcs communaux	Pas encore d'EPIC de collecte	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	La première unité existe (3 communes : Mascara, Mamounia, El Keurt)	EPIC de collecte opérationnel	Matériel appartient à l'EPIC et est utilisé de façon optimale	
	Proportion de temps morts/ efficaces de collecte et transport	Pas encore d'EPIC de collecte	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	Un directeur et 1 ingénieur en fonction au 1/11/2012	EPIC de collecte opérationnel	Tout roule comme il faut de façon efficace	L'EPIC a commencé ses activités en novembre 2012 avec un seul cadre.
	Proportion de temps morts/ efficaces d'utilisation des véhicules	Pas encore d'EPIC de collecte	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	X	EPIC de collecte opérationnel	Les véhicules fonctionnent bien et sont utilisés comme il faut	
	Coût unitaire de la collecte	Pas de connaissance des coûts au sein de l'UGP	EPIC de collecte créée, mais pas encore de personnel ni d'activité	X	EPIC de collecte opérationnel, coûts connus	La collecte est efficace et les frais sont couverts	Difficulté d'obtenir des informations fiables.
Transport	Opération et équipement de la station de transfert	Pas de station de transfert	Cahier des charges prêt, soumis à la commission ministérielle des marchés	Etude du centre de transfert lancée le 28 octobre 2012	Cahier des charges pour étude et suivi de la station de transfert lancé	Le centre de transfert fonctionne parfaitement.	Terrain pressenti disqualifié en septembre. Terrain attribué fin novembre 2011
	Coût unitaire de transport	Pas de connaissance des coûts au sein de l'UGP	Une première approche des coûts de transport au sein de l'UGP		Une première approche des coûts de transport au sein de l'UGP	Les coûts sont connus et maîtrisés	Etude de coûts intégrée à l'étude de schéma synopoptique.
	Conformité des travaux et équipements avec les cahiers de charge						Pas encore de travaux en cours

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				**Commentaires** (uniquement si C ou D comme valeur)
	A	B	C	D	
1Etude de schéma synoptique				X	BE TAD devait terminer son étude en août **2011**. A remis son rapport en décembre **2012**
2Sélection du site	X				
3Cahier des charges		X			Etude en cours, dans les délias promis par le BE.
4Construction et équipement station de transfert		X			
5Acquisition équipement complémentaire de collecte		X			Après l'étude de schéma synoptique.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : *Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).*

Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :	Les activités débouchent directement sur un résultat de l'output.
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	L'étude de schéma synoptique de la zone du projet sera terminée fin janvier 2013. L'étude détaillée des communes du projet est disponible depuis début décembre pour 16 d'entre elles et seront sans doute disponibles pour les deux plus importantes dans le courant du mois de janvier !
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Le BE algérien chargé des études des communes individuelles devait terminer son étude en août 2011 et n'a remis ses rapports qu'en décembre 2012. Le BE chargé de l'étude de toute la zone du projet a travaillé sur base des données disponibles (communes individuelles)
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

2.4.2 Exécution budgétaire

Voir en annexe, le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » contenant les données jusqu'au 31/12/2012 inclus .

L'absence d'EPIC de collecte opérationnel n'a pas permis l'achat de matériel de collecte.

Le bureau d'étude GIRUS a été chargé en fin d'année de synthétiser les études de schéma synoptiques réalisées pour le MATEV et commune par commune par un bureau algérien (études livrées avec plus d'un an de retard).

Par ailleurs, le changement de terrain pour la réalisation de la station de transfert intervenu en 2011 a affecté le lancement du marché d'étude.

Le groupement GEREP-CETAE a été attributaire fin juin du marché d'étude et de suivi du centre de transfert des déchets. Pour différentes raisons administratives au MATEV, le marché n'a été signé que le 28 octobre !

2.4.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficience	A
Efficacité	A
Durabilité	B

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D [20] *aux critères suivants :*

- *<u>Efficience :</u> le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.*
- *<u>Efficacité :</u> le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.*
- *<u>Durabilité :</u> le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).*

[20] A : Très bonne performance
B : Bonne performance
C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises
Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

2.5 Output 3[21]

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 3 : La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés.						
Indicateurs	**Baseline**	**Progrès année 2011**	**Progrès année 2012**	**Valeur Cible année 2012**	**Valeur Cible finale**	**Commentaires**
Conformité des infrastructures construites et de l'équipement avec ce qui est requis dans les cahiers de charges	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Les infrastructures fonctionnent à la satisfaction de tous	Le début des travaux est planifié pour janvier 2013, donc pas encore d'application.
Absence de décharges sauvages pour les déchets inertes	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Site de Froha opérationnel. (hors projet)	Plus de décharges sauvages pour les déchets inertes	Les études ont commencé en novembre 2012, pas encore d'application.
Accès facile aux infrastructures	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Les infrastructures sont accessibles	Le début des travaux est planifié pour janvier 2013, pas encore d'application.
Proximité des infrastructures/ minimisation du transport	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Il n'y a pas de choix infini pour les terrains!!	L'étude pour le centre de transfert s'achèvera en février 2013
Dimensionnement de l'infrastructure de traitement proportionnel aux débouchés pour le matériel récupéré	Pas d'infrastructure existante.	Un centre de tri créé en marge du projet, un centre de tri créé en dehors de la zone du projet	Un centre de tri créé en marge du projet, le centre de tri créé en dehors de la zone du projet n'a pas fonctionné.	Pas d'infrastructure existante.	Centre existant adapté à ses besoins	Certains débouchés trouvés par l'UGP. Commercialisation par l'EPIC d'environ 50 T en 2012.
Vie utile du premier casier du CET	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	CET fonctionnel	Fin des travaux prévus en août 2013.
Traitement optimal du lixiviat (rendement des lagunes en saison d'hiver/ d'été)	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Aspersion des lixiviats sur les déchets est une bonne solution.	Pas avant 2013
Evacuation et utilisation optimale du biogaz (quantités captées, modalité d'utilisation)	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Pas d'infrastructure existante.	Premiers tubes de récupération placés..	Pas avant 2014
Sécurisation du CET contre glissements de sol, de corps de déchet, d'explosions etc.	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	Travaux pas encore réalisés	Tout est sécurisé.	A voir durant la phase d'étude et de réalisation.

[21] Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				**Commentaires** (uniquement si C ou D comme valeur)
	A	B	C	D	
1 Etude des débouchés pour les matériaux recyclables		X		X	Contacts avec les recycleurs, mais marché peu organisé
2 Sites pour déchets inertes		X		X	Site de Froha est en cours de réalisation, enfin trouvé un labo pour faire la caractérisation des déchets inertes
3 CET d'El Keurt		X		X	L'ODS a été signé le 9 décembre 2012. Délai 8 mois.
4					
5					

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : *Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).*

Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :	La réalisation des infrastructures d'enfouissement des déchets ménagers et de compostage participent directement à l'output. Le centre de transfert sera positionné de manière un peu excentrée, mais participera également à l'output, surtout comme modèle pour la construction d'autres centres.
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	Les études doivent s'achever en mars 2013 pour les centres de transfert et de compostage. Le CET devrait être opérationnel en septembre 2013.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Enorme retard pour l'attribution définitive des études pour les centre de transfert et de compostage.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	Le MATEV a réussi à finaliser l'attribution du marché de construction du CET en un temps record comparé aux autres marchés (70 jours au lieu de 200). La publication des avis officiels à Oran nous fait gagner près de 3 semaines à chaque fois.

2.5.2 Exécution budgétaire

Voir en annexe, le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » contenant les données jusqu'au 31/12/2012 inclus .

Le marché d'étude pour la réalisation du CET d'El Keurt a été attribué début janvier 2012 (attribution provisoire le 12 octobre 2011).
L'appel d'offre pour les travaux de réalisation, lancé le 16 août (AO 144-12) a été attribué provisoirement à l'entreprise AMENHYD le 4 novembre pour le casier et les VRD, les bâtiments annexes n'ont pas été attribués (un seul soumissionnaire). Le marché 13-12 pour le CET et les VRD a été approuvé par la commission des marchés le 6 décembre.
Cette commission a approuvé le même jour l'appel d'offre 171-12 pour les bâtiments annexes au CET.
Le groupement GEREP-CETAE a été attributaire fin juin du marché d'étude et de suivi du centre de tri et du centre de compostage des déchets. Pour différentes raisons administratives au MATEV, le marché

n’a été signé que le 28 octobre !
Les études n’étant pas terminées en fin d’année n’ont donné lieu qu’à une facturation partielle.

2.5.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficience	A
Efficacité	A
Durabilité	A

2.6 Output 4[22]

2.6.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 4 : Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réhabilitées selon la législation environnementale en vigueur.						
Indicateurs	**Baseline**	**Progrès année 2011**	**Progrès année 2012**	**Valeur Cible année 2012**	**Valeur Cible finale**	**Commentaires**
Absence de décharges non réhabilitées	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	16 décharges réhabilitées	
Conformité du réaménagement avec la législation algérienne et les bonnes pratiques	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	16 décharges réhabilitées en conformité avec la législation algérienne et les bonnes pratiques	
Réalisation des projets de paysage adaptés aux conditions environnementales de la région du projet	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	16 réalisations de paysage réalisées à la satisfaction de tous	
Considération spéciale des sites culturels, religieux et historiques	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	Pas de site culturel, religieux ou historique	
Conditions environnementales (qualité du sol, des eaux…) autour des sites à réhabiliter	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Aucune décharge réhabilitée	Les conditions environnementales autour des sites est conforme	

État d'avancement des principales activités	**État d'avancement :**				**Commentaires** (uniquement si C ou D comme valeur)
	A	B	C	D	
1 Etude de l'éradication des décharges sauvages	X				Les études seront terminées en début 2013

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : *Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).*	
Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :	Le lien entre les activités et l'output est direct.
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	L'éradication était prévue après la mise en service du site d'El Keurt, il n'y a donc pas de retard par rapport au planning.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Monsieur le Wali de Mascara a fait fermer presque toutes les décharges et les communes amènent leurs déchets directement à Mascara. Le volume des décharges communales n'a donc pas beaucoup augmenté en 2012.
Résultats inattendus (positifs ou	Les bureaux d'études chargés de l'éradication des décharges nous ont promis

[22] Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

négatifs) :	de nous proposer gracieusement un plan de fermeture de la décharge de Mascara.

2.6.2 Exécution budgétaire

Voir en annexe, le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » contenant les données jusqu'au 31/12/2012 inclus .

Il n'était pas prévu de commencer l'éradication des décharge avant la réalisation du CET.

Le groupement NEE-ARTELIA a été attributaire du marché d'étude et suivi de la réhabilitation des décharges sauvages. L'avis d'attribution provisoire a été publié fin juin. Pour différentes raisons administratives au MATEV, le marché n'a été signé que le 28 octobre !

2.6.3 Critères de qualité

Critères	**Note**
Efficience	A
Efficacité	A
Durabilité	A

3 Thèmes transversaux

Expliquez comment l'intervention a tenu compte des thèmes transversaux.

3.1 Genre

Le projet ne travaille pas particulièrement sur ce volet.
Tout le personnel du centre de tri est exclusivement masculin.
L'EPIC de collecte vient de commencer les opérations et il est à noter que tout le personnel de collecte et de maintien de la propreté publique travaillant dans les communes est exclusivement masculin.

3.2 Environnement

Le projet est consacré exclusivement à la protection de l'environnement.

3.3 Autre

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique et/ou opérationnel.

Plan d'action	**Source**	**Acteur**	**Date limite**
Description de l'action/la décision à prendre.	*Le sous-chapitre auquel l'action/la décision se réfère (p. ex., 2.4)*	*Le responsable de la prise de décision/action*	*p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1*

4.2 Enseignements tirés

Tirer les enseignements importants de l'expérience de l'intervention. Les enseignements tirés sont de nouveaux savoirs qui doivent demeurer dans la mémoire institutionnelle de la CTB et des partenaires. Ils peuvent être tirés d'activités, d'outputs, de l'outcome (ou d'une combinaison de niveaux ou de tout autre aspect de l'intervention et de son contexte).

Enseignements tirés	**Public cible**
Description de l'enseignement tiré.	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Projet, Représentation, département du siège de la CTB, département du partenaire…).

5 Annexes

5.1 Cadre logique d'origine

Inclure le cadre logique d'origine
Voir pièce jointe

5.2 Cadre logique mis à jour

Pas de mise à jour du cadre logique.

5.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	
Rapport de *Baseline* enregistré dans PIT ?	
Planning de l'EMP	18/02/2013 au 02/03/2013
Planning de l'évaluation finale	jj/mm/aaaa
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Mission COMASE début décembre 2012.

5.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Voir pièce jointe

5.5 Ressources

Dans la présente annexe optionnelle, les interventions doivent mentionner tout matériel disponible sur les effets de l'intervention sur les bénéficiaires. Le recours à du matériel utilisant des méthodes centrées sur les bénéficiaires est grandement apprécié (« story telling »…). Indiquer également si du matériel audiovisuel, des études, des rapports de capitalisation ou des publications (scientifiques) mettant en évidence les effets de l'intervention sur les bénéficiaires, ont été produits et sont disponibles.

Les images relatives au projet sont disponibles en suivant le lien

https://picasaweb.google.com/111323019716189636732

5.6 Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi de ces décisions.

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut

Le CCL 03 s'est tenu à Alger le 16 février 2012, le CCL 04 s'est tenu à Mascara le 13 décembre 2012.

3.01	Le CCL souhaite que dans le futur, le bureau et la commission des marchés du Ministère puissent recevoir des instructions claires pour faire avancer les dossiers du projet dans des délais extrêmement court afin de ne pas retarder le projet.	Voir 4.03	En cours
3.03	Le CCL s'inquiète de ce que le terrain n'est toujours pas affecté officiellement au projet. Le CCL insiste pour que les autorités locales puissent affecter officiellement dans les meilleurs délais le terrain nécessaire, en tout cas avant avril. En effet, le CCL rappelle que **cette condition est un préalable essentiel au lancement de l'appel d'offres relatif à la construction du CET**, lancement prévu pour avril 2012.		Terminé
3.04	En ce qui concerne l'EPIC de collecte, le CCL s'inquiète de ce que le directeur n'a toujours pas été affecté en poste (**voir déjà décision n°8 du CCL du 27 juin 2011**). En effet, il est important que le directeur de cet EPIC soit impliqué dans la mise au point et l'appropriation du schéma synoptique relatif entre autre à la collecte dans les diverses communes et qu'il puisse également s'approprier l'étude de comportement		En cours

3.05	Le CCL prend bonne note de la mise en route du fonctionnement de cet EPIC de gestion des CET. Toutefois le CCL s'inquiète de ce qu'actuellement aucun local ne lui a été affecté, ce qui fait que son personnel est forcé de « squatter » actuellement le bureau du chargé de projet à la Direction de l'Environnement . Le CCL insiste donc pour que cet EPIC puisse, dans les meilleurs délais, disposer de ses propres locaux	Toujours pas de locaux, voir 4.01	En cours
3.08	Le CCL prend acte de la décision de disqualifier le terrain de Tighennif pour le remplacer par le terrain pour Matemore et charge l'UGP de réaliser le plus rapidement possible le centre de transfert.	Voir 4.05	Terminé
3.14	Le CCL charge l'UGP de lancer un appel d'offre international pour l'étude de schéma synoptique global de la zone du projet.		Terminé
4.01	Le CCL insiste pour que les EPIC soient réellement dotées très rapidement des ressources immobilières, humaines et matérielles leur permettant de fonctionner correctement.	Toujours pas de locaux ni de réunion du CA pour approbation des budgets, organigrammes et salaires	En cours
4.02	Le CCL prie l'ATI coresponsable 1) de préparer dans les meilleurs délais un plan de formation pour les divers personnels attendus pour les deux EPIC 2) d'établir les tdr et de lancer immédiatement une consultation nationale pour une expertise chargée de finaliser très rapidement le dossier de l'EPIC de collecte et les derniers points qui manqueraient éventuellement pour finaliser le fonctionnement de l'EPIC de traitement		En cours

4.03	Le CCL demande au Ministère MATEV de nommer dans les meilleurs délais les commissions « ad hoc » suivantes qui seront chargées d'exécuter leurs tâches dans des délais extrêmement courts : - commission d'ouverture des plis - commission d'analyse des offres - commission des marchés (organe de contrôle qui valide les marchés)		En cours
4.04	Le CCL constate avec satisfaction que l'arrivée de Mademoiselle Makhloufi a accéléré le déroulement du projet. Il profite de l'occasion pour lui rappeler qu'elle est la première responsable du projet et que toute l'assistance technique présente a pour rôle de l'assister et l'aider à la réalisation du projet selon ses directives et ce dans le cadre du suivi du dossier technique et financier (DTF) Notamment, en tant que Responsable du projet Mademoiselle Makhloufi est habilitée à émettre tous les ODS (lancement, arrêt, reprise) relatifs au projet, vu qu'elle est la mieux placée pour organiser l'avancement du projet. Toutefois pour les lancements, il lui est demandé de se mettre d'accord avec l'administration centrale pour voir qui signe l'ODS, pour synchroniser le lancement avec la signature des contrats.		Dont acte
4.05	Le CCL accepte que la partie belge finance la réhabilitation de la décharge de Matemore en lieu et place de celle de Tighennif. La partie Algérienne financera la réhabilitation de Tighennif au lieu de celle de Matemore ce qui au niveau des lignes de budget ne change rien		Dont acte
4.06	Le CCL accepte de réserver le surplus de budget prévu pour l'éradication de la décharge de Tighennif (remplacée par Matemore) comme réserve pour la réalisation complète du casier et des bâtiments du CET d'El Keurt. Le prochain CCL devrait permettre de préciser le montant du reliquat budgétaire de ce poste et sa réaffectation éventuelle		Dont acte
4.10	Le CCL demande au MATEV de bien vouloir régulariser avec l'Agence nationale des Déchets (AND) dans les plus bref délais la situation du chargé de projet tel que prévu dans le DTF du projet.	Terminé le 27/01/2013	

4.11	Le CCL approuve la nomination de monsieur Mohamed MANCER comme AT pour le projet Il sera financé en régie sur la ligne de l'assistance technique		Dont acte
4.12	Le CCL demande que chaque mois une réunion de suivi technique soit organisée sur site, avec un(e) représentant(e) du MATEV, l'AT conseiller technique CTB, la DP et les responsables des travaux des diverses entreprises concernées. Par ailleurs, les restitutions de toutes les études techniques devront être faites en présence de ces responsables qui devront valider ou amender les options retenues.		En cours

Projet de gestion des déchets ménagers et assimilés au niveau de l'agglomération urbaine de Mascara et des communes avoisinantes

O B J E C T I F G L O B A L			
L'Amélioration de la préservation de l'environnement par une meilleure gestion des déchets solides urbains			
OBJECTIF SPECIFIQUE	**Indicateurs de l'objectif spécifique**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
L'amélioration des conditions de collecte, du traitement et de l'élimination des déchets	Collecte - Absence de décharges sauvages et points noirs - Satisfaction de la population avec le service rendu - Développement des coûts unitaires de la collecte - Couverture de la collecte Traitement - Mise en œuvre d'une infrastructure de traitement - Proportion de déchets récupérés - Qualité du matériel récupéré - Vente et réutilisation du matériel récupéré - Conditions de travail dans les centres de traitement Elimination - Mise en œuvre d'un CET - Qualité de l'environnement autour du CET (eaux, air, absence de déchets volatiles) - Absence de déchets dangereux dans le CET Organisation - Création et mise en œuvre d'une structure de gestion (EPIC) - Qualification et nombre de personnel - Nombre et qualité du parc - Coûts de gestion des déchets - Revenus de l'EPIC (contributions des communes)	En général : Validation des études conceptuelles et des travaux de construction/ acquisition Collecte : - Vérification des calculs de routes - Enquêtes auprès de la population - Registre de doléances au sein des communes - Comptabilité de l'EPIC - Observations visuelles Traitement - Registres des centres de traitement - Enquêtes auprès des récupérateurs - Observations visuelles/ visites des centres de traitement - Analyses de produits (compost) Elimination - Observations visuelles - Régistres de la pesée - Résultats des analyses de suivi - Comparaison de l'exploitation actuelle avec le manuel d'opération - Analyses aléatoires de déchets amenés Organisation - Comptabilité de l'EPIC - Organigramme de l'EPIC - Entretiens avec le personnel - Visite du parc	<u>Hypothèses :</u> • Les communes de la zone du projet ont la volonté d'adhérer au projet • Les communes ont un intérêt en la délégation de la gestion des déchets à des tiers (EPIC, entreprises de collecte) • Les communes trouvent un dénominateur commun pour la solution optimale • Il sera possible d'identifier tous les sites et d'acquérir les terrains correspondants dans les délais prévus <u>Risques :</u> • Obstacles administratifs ou retards pendant les appels d'offre, les processus de concertation ou d'autres procédures nécessaires • La durabilité financière (application d'un coût réaliste pour la taxe de déchets) pourrait être mal acceptée par la population et donc vue comme menace politique par les communes • L'introduction d'un tri sélectif pourrait durer plus longtemps que prévu • La communication et la distribution de responsabilités entre les communes et l'EPIC pourront être insuffisantes et créer des problèmes

L'éradication, la décontamination et l'aménagement des décharges contrôlées	- Fermeture de toutes décharges dans la zone du projet (hors du CET) - Absence d'anciennes décharges mineures - Couverture et reboisement des décharges amenagées - Collecte et traitement du biogaz et du lixiviat	- Validation des projets conceptuels et des travaux de réhabilitation - Observations visuelles dans la zone du projet - Observations transmises par les communes - Analyses environnementales dans les environs des décharges réhabilitées	<u>Hypothèses :</u> • Le CET sera opérationnel à temps pour pouvoir complètement clôturer la dernière cellule de décharge • L'EPIC nouveau aura la capacité de s'adapter à des nouveaux modules de collecte selon la clôture successive des décharges individuelles communales <u>Risques :</u> • Insuffisance du parc de l'EPIC avant la terminaison des travaux et achats pour le transport et la collecte

(*) *Ces documents sont des sources de vérification pour tous les indicateurs*

Codes pour les activités

PR – Activités à réaliser par un bureau d'études
AD – Activités à réaliser par une entreprise de construction
DP –Activités à réaliser par la Direction du Projet avec appui ponctuel par un bureau d'études
WI – Activités à réaliser par la Wilaya de Mascara

Tableau 1 : Activités associées au résultat 1

Activités pour le résultat 1 : Une ou plusieurs Entreprises Publiques à Finalité Industrielle et Commerciale sont créées et assument efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets			**Moyens à mettre en œuvre**	**Coûts de la contribution belge (sauf personnel DP)**		**Coûts de la contribution algérienne**	
				(€)	(DA)	(€)	**(DA)**
A.01.01	DP	Réalisation d'une étude pour identifier et évaluer les différentes options pour l'établissement du ou des EPIC ; évaluation de l'option de concéder au secteur privé une partie de la collecte	Personnel de la DP Appui à court terme pour la facilitation de séminaires Experts techniques court terme	6800			
A.01.02.	DP	Définition du coût réel de la gestion des déchets et des modalités de financement par les communes par le biais de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Personnel de la DP Experts techniques court terme	6420			
A.01.03.	DP	Création des ou de l'EPIC	Personnel de la DP Experts techniques court terme Subvention temporaire d'emploi de personnel qualifié pour l'EPIC	37424			
A.01.04.	DP	Accompagnement aux communes et aux ou à l'EPIC pendant l'exécution de ses/ leurs tâches : - collecte des déchets - transport des déchets - traitement et mise en décharge des déchets - Communication avec et sensibilisation de la population	Personnel de la DP	1000			
A.01.05.	DP	Etude du comportement, des expectations, opinions, besoins et nécessités de la population en matière de collecte et tri sélectif des déchets	Personnel de la DP Expert sociologue Recherche par étudiants	5350			
A.01.06.	DP	Campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population afin d'assurer le respect des consignes existantes et de faciliter l'introduction d'un tri sélectif (ensemble avec le ou les EPIC)	Personnel de la DP Médias et imrpimeries Emploi de jeunes/ pré-emploi	19800			

A.01.07.	DP	Formation et appui continu au personnel de l'EPIC et aux responsables de déchets dans les communes et dans la Direction de l'Environnement	Personnel de la DP Communes/ intercommunales à l'extérieur Experts à court terme	118 910			

Tableau 2 :

Résultat 1

R E S U L T A T 1	**Indicateurs objectifs de résultat**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
Une ou plusieurs Entreprise Publique à Fins Industriels et Commerciaux (EPIC) sont créées et assument efficacement la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets	Fonctionnement de l'EPIC • Présence physique et légale des bureaux et du personnel des ou de l'EPIC • Personnel formé et qualifié • Connaissance et couverture complète des coûts réels de la gestion des déchets • Coopération avec les communes et la Wilaya Collecte efficace • Couverture complète de la collecte dans la zone de projet • Absence de points noirs • Il y a des horaires fixes de collecte qui sont observés par la voirie et les habitants • Matériel et personnel des parcs, état du matériel et modalités de gestion • Satisfaction de la population avec le service de collecte • Participation de la population et respect aux consignes Traitement et élimination fonctionnelles • Matériel et personnel des infrastructures de traitement et élimination, modalités de gestion • Fonctionnement et exploitation professionnelle de l'infrastructure de transport, traitement et élimination • Quantité et qualité du matériel récupérable • Exclusion de la mise en CET des déchets dangereux • Traitement adéquat du lixiviat et du biogaz • Intégration des recycleurs informels dans le système de gestion des déchets	Fonctionnement de l'EPIC • Décret de fondation des ou de l'EPIC • Contrats entre les communes et les ou l'EPIC • Bordereaux et contrats avec le personnel • Comptabilité de l'EPIC • Discussions avec des parties prenantes • Contenu des formations • Vérification des connaissances avant et après les formations Collecte efficace • Suivi de la collecte • Observations visuelles • Enquêtes auprès de la population avant et après les campagnes de sensibilisation ; avant et après l'introduction de nouvelles modalités de collecte • Visite du ou des parcs Traitement et élimination • Visite des infrastructures de transport, traitement et élimination des déchets • Régistres de pesée et bilans de déchets • Régistres de vente de matériel recyclable • Régistres de production de compost • Analyses de compost • Analyses aléatoires de déchets • Analyses des conditions environnementales autour des installations • Enquêtes auprès du personnel de collecte, traitement et élimination des déchets	<u>Hypothèses :</u> • Les communes de la zone du projet ont la volonté d'adhérer au projet • Les communes ont un intérêt en la délégation de la gestion des déchets à des tiers (EPIC, entreprises de collecte) • Les communes trouvent un dénominateur commun pour la solution optimale • Le contrat de performance environnementale entre le MATET et l'EPIC permet un suivi adéquat et efficace des activités • Appropriation du projet par la population locale, qui a un intérêt en un habitat plus salubre <u>Risques :</u> • Il pourrait être difficile d'intégrer le secteur informel de recyclage (manque de confiance, résistance à des conditions de travail réglées…) • Sensibilisation insuffisante (campagnes mal adaptées ou pas assez intensives) pose un obstacle pour une collecte et un tri efficaces • Il pourrait s'avérer difficile de trouver un accord pour les modalités de récupération des coûts réels de traitement • Les communes pourront rencontrer des difficultés à transférer leurs contributions régulièrement et ponctuellement, ce qui met en danger le fonctionnement de l'EPIC • Pouvoir coercitif insuffisant pour sanctions en cas de mise en CET des déchets dangereux

Activités pour le <u>résultat 2 :</u> La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification efficace et l'établissement d'une infrastructure adéquate			**Moyens à mettre en œuvre**	**Coûts de la contribution belge**		**Coûts de la contribution algérienne**	
				(€)	(DA)	(€)	**(DA)**
A.02.01 .	PR	Etude de sectorisation de la collecte et préparation d'un schéma synoptique à base des informations fournies dans le schéma directeur et des recherches additionnelles	Bureau d'études	54 850			
A.02.02	PR	Identification d'un site optimal pour une station de transfert, considérant les propositions du schéma directeur et les résultats de l'Activité 2.1.	Bureau d'études	10 250			
A.02.03	PR	Préparation d'un cahier de charges pour la construction et l'équipement de la station de transfert et pour l'acquisition de véhicules additionnels de collecte	Bureau d'études	35 130			
A.02.04	PR	Suivi des travaux de construction et d'équipement pour l'activité B2.1.	Bureau d'études	44 280			
A.02.05	DP	Suivi et validation des études réalisées dans le cadre des activités A2.1. – A2.4	Contrat cadre	14 080			
A.02.06	AD	Construction d'un centre de transfert et acquisition de l'équipement nécessaire comme défini dans l'Activité A2.3.	Marché public pour les ouvrages et l'acquisition	2 000 000			
A.02.07	AD	Acquisiton de l'équipement complémentaire de collecte des ou de l'EPIC	Marché public pour l'acquisition	2 050 000			

RESULTAT 2

RESULTAT 2	**Indicateurs objectifs de résultat**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
La collecte des déchets dans la zone du projet est optimisée par une planification efficace et l'établissement d'une infra-structure adéquate	Organisation de la collecte • Sectorisation synoptique de la région du projet • Couverture complète de la collecte dans la zone de projet • Utilisation optimale des moyens existants dans les parcs communaux • Proportion de temps morts/ efficaces de collecte et transport • Proportion de temps morts/ efficaces d'utilisation des véhicules • Coût unitaire de la collecte Transport • Opération et équipement de la station de transfert • Coût unitaire de transport • Conformité des travaux et équipements avec les cahiers de charge	Collecte efficace • Suivi de la collecte • Observations visuelles • Plans et fichiers électroniques de sectorisation et planification de routes • Régistres et cahiers d'achat et entretien des véhicules • Régistre de véhicules affectés à l'EPIC par les communes • Accords entre les communes et les ou l'EPIC pour l'affectation du matériel • Visite du ou des parcs Transport • Calculs de coûts théoriques et réels de transport direct/ transport + transfert • Comparaison des travaux et acquisitions exécutés avec les cahiers de charge • Pesées et registres au sein des stations de transfert	Hypothèses : • Le schéma synoptique aboutira à identifier un maximum d'équipement et matériel existant qui pourrait être affecté à l'EPIC • Il y aura des options pour rationnaliser la fréquence de collecte • La station de transfert sera située au point de gravité géographique et quantitatif Risques : • Limitation de choix de site par des contraintes de propriété • Il pourra s'avérer difficile de convaincre la population de l'utilité d'une collecte moins fréquente

Tableau 3 : Activités associées au résultat 3

Activités pour le <u>résultat 3 :</u> La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés			**Moyens à mettre en œuvre**	**Coûts de la contribution belge**		**Coûts de la contribution algérienne**	
				(€)	(DA)	(€)	**(DA)**
A.03.01	PR	Etude hydrogéologique, géotechnique et météorologique pour l'extension et aménagement du CET à El Keurt	Bureau d'études	29 380			
A.03.02	PR	Etude de débouchées pour les matériaux récupérables (recyclable et organique)	Bureau d'études	10 570			
A.03.03	PR	Identification d'un ou plusieurs sites de décharge et traitement des déchets inertes et préparation d'un cahier de charges pour l'équipement avec un concasseur mobile ou des concasseurs stationnaires	Bureau d'études	14 850			
A.03.04	PR	Rédaction des cahiers de charges pour la construction et l'équipement du centre de tri et compostage, et révision du cahier de charges pour le CET	Bureau d'études	49 940			
A.03.05	PR	Suivi et contrôle des travaux de construction et équipement réalisés pour les activités B3.1., B3.2., B3.3	Bureau d'études	167 900			
A.03.06	DP	Suivi et validation des études et rapports réalisées dans le cadre des activités A3.1. – A3.5.	Contrat cadre	14 080			
A.03.07	WI	Etudes de cadastre pour les sites choisis (ceci comprend aussi les sites proposés pour la station de transfert, pour le tri et le compost, pour les déchets inertes, les routes d'accès et toute	Recherche interne au sein de la Wilaya	0			
A.03.08	AD	Construction de l'extension du CET à El Keurt	Marché public pour les ouvrages et l'acquisition	4 950 000			
A.03.09	AD	Construction de l'infrastructure de tri, recyclage et compostage	Marché public pour les ouvrages et l'acquisition	300 000			
A.03.10	AD	Aménagement des dépôts pour les déchets inertes	Marché public pour les ouvrages et l'acquisition	375 000			

Tableau 4 : Résultat 2

R E S U L T A T 3	**Indicateurs objectifs de résultat**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
La zone du projet dispose d'une infrastructure intégrée et adéquate pour le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés	• Existence et fonctionnement du CET, du centre de tri et de l'usine de compostage • Conformité des infrastructures construites et de l'équipement avec ce qui est requis dans les cahiers de charges • Absence de décharges sauvages pour les déchets inertes • Accès facile aux infrastructures • Proximité des infrastructures/ minimisation du transport • Dimensionnement de l'infrastructure de traitement proportionnel aux débauchées pour le matériel récupéré • Vie utile du premier casier du CET • Traitement optimal du lixiviat (rendement des lagunes en saison d'hiver/ d'été) • Evacuation et utilisation optimale du biogaz (quantités captées, modalité d'utilisation) • Sécurisation du CET contre glissements de sol, de corps de déchet, d'explosions etc.	• Observations visuelles/ visites des infrastructures • Entretien avec le personnel • Comparaison de la documentation des ouvrages et de l'équipement avec les cahiers de charges • Observations durant la mise en œuvre des infrastructures • Quantités de lixiviat à recirculer en hiver/ été (compteurs) • Quantités de biogas captés (compteurs) • Comparaison des calculs et plans pour le remplissage des casiers avec les résultats de l'exploitation • Quantité de déchets inertes réutilisés dans le CET	<u>Hypothèse :</u> - Il sera possible de concentrer une bonne part de l'infrastructure dans les lieu du CET et/ou de la station de transfert - Les cahiers de charges sont assez précis pour permettre un suivi et contrôle adéquat de la construction - Le budget permettra la réalisation de toutes les infrastructures prévues (pas de surprises au niveau des bilans détaillés) <u>Risques :</u> • Difficultés de limiter le nombre de sites pour le dépôt et le concassage des déchets inertes • Sera le pouvoir coercitif suffisant pour assurer une bonne mise en œuvre des projets dans le cas de déviations importantes de l'ouvrage de ce qui est requis dans le cahier de charges ?

Tableau 5 : Activités associées au résultat 4

Activités pour le <u>résultat 4 :</u> Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réaménagées selon la législation en vigueur			**Moyens à mettre en œuvre**	**Coûts de la contribution belge**		**Coûts de la contribution algérienne**	
				(€)	(DA)	(€)	**(DA)**
A.04.01	PR	Etude et cahier de charges pour l'élimination des décharges communales mineures et la réhabilitation des décharges communales de capacité majeure	Bureau d'études	78 610			
A.04.02.	PR	Suivi et contrôle des ouvrages à réaliser pour l'Activité B4.1	Bureau d'études	55 050			
A.04.03.	DP	Suivi et validation des résultats des activités A4.1. et A4.2.	Contrat cadre	14 080			
A.04.04	AD	Travaux de construction pour l'élimination et l'aménagement des décharges communales	Marché public pour les ouvrages	4 780 000			

Résultat 3

R E S U L T A T 4	**Indicateurs objectifs de résultat**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
Toutes les décharges communales ont été éliminées ou réamé-nagées selon la législation en vigueur	- Absence de décharges non réhabilitées - Conformité du réaménagement avec la législation algérienne et les bonnes pratiques - Réalisation des projets de paysage adaptés aux conditions environne-mentales de la région du projet - Considération spéciale des sites culturels, religieux et historiques - Conditions environnementales (qualité du sol, des eaux…) autour des sites à réhabiliter	• Visite des lieux identifiés pendant l'étude • Observation du paysage reconstitué à partir des points d'intérêt historique, culturel ou religieux • Entretien avec les responsables des communes si l'identification est complète • Comparaison des plans et projets d'élimination, réaménagement et paysagisme avec les ouvrages réalisés • Contrôle ponctuel des eaux de surface, des nappes phréatiques et de la qualité de sol autour des décharges réaménagées	Hypothèses - Tous les lieux sont identifiés et enregistrés pour permettre une éradication et un réaménagement complet des décharges en question - Les décharges sauvages seront prises en charge par les communes et ne feront pas partie du projet - Il sera possible de procéder avec l'élimination des petites décharges et le réaménagement de la décharge de Tighennif avant que le CET ne soit complet Risques - Retard en la réhabilitation si les moyens de collecte ne permettent pas un transport des déchets des petites communes à la décharge de Mascara pendant une période de transition - Des contraintes budgetaires pourront affecter négativement les standards de réhabilitation et/ ou le nombre de décharges à réhabiliter.

Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version: **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2012
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
A LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET L'ÉLIMINATION DES			7.927.030,00	4.996,92	**521.737,86**	526.734,78	7.400.295,22	**7%**
01 Création des ou de l'EPIC			220.760,00	1.672,73	**21.124,84**	22.797,57	197.962,43	**10%**
01 Etude d'EPIC		COGES	6.800,00	0,00	**0,00**	0,00	6.800,00	0%
02 Définition du coût réel		COGES	6.420,00	0,00	**0,00**	0,00	6.420,00	0%
03 Création des ou de l'EPIC		COGES	61.100,00	1,76	**13.472,99**	13.474,75	47.625,25	22%
04 Accompagnement aux communes et à l'EPIC		COGES	1.000,00	0,00	**0,00**	0,00	1.000,00	0%
05 Etude de comportement		COGES	5.350,00	0,00	**5.061,53**	5.061,53	288,47	95%
06 Campagnes d'information et sensibilisation		COGES	19.800,00	209,06	**684,71**	893,77	18.906,23	5%
07 Formation et appui		COGES	118.910,00	1.029,84	**1.873,79**	2.903,63	116.006,37	2%
08 Atelier de diffusion et évaluation		COGES	1.380,00	432,07	**31,82**	463,89	916,11	34%
09 Formation à l'etranger		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
02 Optimisaton de la collecte			2.745.800,00	802,10	**22.320,09**	23.122,19	2.722.677,81	**1%**
01 Schéma synoptique		COGES	26.390,00	31,16	**20,12**	51,28	26.338,72	0%
02 Sélection du site		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
03 Cahiers de charge		COGES	35.130,00	518,89	**22.299,97**	22.818,86	12.311,14	65%
04 suivi de travaux et construction station de tranfert		COGES	44.280,00	0,00	**0,00**	0,00	44.280,00	0%
05 Construction et équipement station de transfert		COGES	2.000.000,00	226,88	**0,00**	226,88	1.999.773,12	0%
06 Acquisition de l'équipement complémentaire de collecte		COGES	640.000,00	25,17	**0,00**	25,17	639.974,83	0%
03 Infrastructure de traitement de l'élimination des déchets			4.196.810,00	2.522,09	**471.474,61**	473.996,70	3.722.813,30	**11%**
01 Etude hydrogéoloqique, géotechnique et météo CET		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
02 Etude de débouchées pour les matériaux récupérables		COGES	10.570,00	2,94	**0,00**	2,94	10.567,06	0%
03 Cahiers de charges déchets inertes		COGES	14.850,00	0,00	**0,00**	0,00	14.850,00	0%
		REGIE	759.620,00	299.841,05	**170.344,69**	470.185,74	289.434,26	62%
		COGEST	8.240.380,00	70.896,16	**560.053,04**	630.949,20	7.609.430,80	8%
		TOTAL	9.000.000,00	370.737,21	**730.397,73**	1.101.134,94	7.898.865,06	12%

Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version: **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2012
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
04 Cahier de charges tri, compostage, révision CET		COGES	49.490,00	2.510,55	**49.304,04**	51.814,59	-2.324,59	105%
05 Suivi et contrôle des travaux A03.08 - A03.10		COGES	156.900,00	0,00	**9.899,00**	9.899,00	147.001,00	6%
06 Etude de cadastre		COGES	0,00	8,60	**0,00**	8,60	-8,60	?%
07 Construction CET		COGES	3.665.000,00	0,00	**412.271,57**	412.271,57	3.252.728,43	11%
08 Construction de la station de tri et compostage		COGES	300.000,00	0,00	**0,00**	0,00	300.000,00	0%
09 Aménagement des dépôts pour les déchets inertes		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
04 Réhabilitation/élimination des décharges communales			763.660,00	0,00	**6.818,32**	6.818,32	756.841,68	**1%**
01 Etude et cahier de charges réhabilitation décharges		COGES	78.610,00	0,00	**6.818,32**	6.818,32	71.791,68	9%
02 Suivi et contrôle des ouvrages pour A04.03		COGES	55.050,00	0,00	**0,00**	0,00	55.050,00	0%
03 Travaux de réhabilitation des décharges		COGES	630.000,00	0,00	**0,00**	0,00	630.000,00	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)			69.334,00	0,00	**0,00**	0,00	69.334,00	**0%**
01 Réserve budgétaire			69.334,00	0,00	**0,00**	0,00	69.334,00	**0%**
01 Réserve budgétaire Cogestion		COGES	69.334,00	0,00	**0,00**	0,00	69.334,00	0%
02 Réserve budgétaire Régie		REGIE	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			1.003.636,00	365.740,29	**208.659,87**	574.400,16	429.235,84	**57%**
01 Frais de personnel			716.416,00	296.672,79	**177.529,49**	474.202,28	242.213,72	**66%**
01 Assistance technique		REGIE	600.000,00	279.499,83	**156.710,33**	436.210,16	163.789,84	73%
02 Responsable Administratif comptable		COGES	49.584,00	10.494,58	**13.821,85**	24.316,43	25.267,57	49%
03 chauffeur/logisticien		COGES	26.832,00	6.678,38	**6.997,31**	13.675,69	13.156,31	51%
04 Assistant technique national		REGIE	40.000,00	0,00	**0,00**	0,00	40.000,00	0%
02 Investissements			80.000,00	36.605,73	**3.178,60**	39.784,33	40.215,67	**50%**
01 Véhicules		COGES	40.000,00	29.321,39	**0,00**	29.321,39	10.678,61	73%
		REGIE	759.620,00	299.841,05	**170.344,69**	470.185,74	289.434,26	62%
		COGEST	8.240.380,00	70.896,16	**560.053,04**	630.949,20	7.609.430,80	8%
		TOTAL	9.000.000,00	370.737,21	**730.397,73**	1.101.134,94	7.898.865,06	12%

Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0501611

Project Title : **Gestion intégrée des déchets solides de l'agglomération urbaine de Mascara**

Budget Version: **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2012
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
02 Equipement bureau		COGES	20.000,00	1.743,16	**1.212,21**	2.955,37	17.044,63	15%
03 Equipement IT		COGES	20.000,00	5.541,18	**1.966,39**	7.507,57	12.492,43	38%
03 Frais de fonctionnement			87.600,00	12.120,55	**14.317,42**	26.437,97	61.162,03	**30%**
01 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	14.400,00	1.964,68	**3.862,21**	5.826,89	8.573,11	40%
02 Télécommunications		COGES	9.600,00	4.009,51	**859,03**	4.868,54	4.731,46	51%
03 Fournitures de bureau		COGES	12.000,00	755,54	**145,28**	900,82	11.099,18	8%
04 Frais de représentation et de réunions		COGES	30.000,00	4.390,07	**7.899,41**	12.289,48	17.710,52	41%
05 Frais de consultance		COGES	12.000,00	581,18	**808,34**	1.389,52	10.610,48	12%
06 Frais financiers		COGES	9.600,00	419,57	**743,15**	1.162,72	8.437,28	12%
04 Audit et suivi et évaluation			119.620,00	20.311,88	**13.634,36**	33.946,24	85.673,76	**28%**
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	35.000,00	220,48	**0,00**	220,48	34.779,52	1%
02 Contrat cadre de suivi technique		REGIE	67.620,00	18.515,76	**13.634,36**	32.150,12	35.469,88	48%
03 Audit financier		REGIE	12.000,00	0,00	**0,00**	0,00	12.000,00	0%
04 Appui technique CTB HQ		REGIE	5.000,00	1.575,64	**0,00**	1.575,64	3.424,36	32%
99 Conversion rate adjustment			0,00	29,34	**0,00**	29,34	-29,34	**?%**
01 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	29,34	**0,00**	29,34	-29,34	?%
02 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
		REGIE	759.620,00	299.841,05	**170.344,69**	470.185,74	289.434,26	62%
		COGEST	8.240.380,00	70.896,16	**560.053,04**	630.949,20	7.609.430,80	8%
		TOTAL	9.000.000,00	370.737,21	**730.397,73**	1.101.134,94	7.898.865,06	12%